

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le trois juin à dix-sept heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mai 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 0
Votants 8

Étaient présents : Mmes Irène LEBEAU, Gaëlle JOSSINET, Corinne
THERIC, Chantal SANCH ; MM. Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Jean-
Luc ALBE, Laurent BALSAN

Absents excusés : Jean Claude Thion, Jean Marie Poncelet, Christian Ragues

Procuration :

Vote :

Pour : 8

Abstention :

Contre :

**DROIT DE PRIORITE POUR LA CESSION DU BAIL COMMERCIAL DU BAR-POINT DE
RENCONTRE-EPICERIE « L'ADISSIATZ ».**

Mme le Maire expose :

La gérante du restaurant-bar-épicerie « L'Adissiatz » a fait savoir son intention de céder son bail commercial.

Dans le cadre du bail signé avec la commune le 18 décembre 2018 avec Mme Sylvie SALENÇON, et de la transmission de l'affaire à Mme Florence SIMONET le 29 août 2022, la commune a un droit de priorité pour reprendre l'activité si elle le souhaite, selon les dispositions de l'article L 145-51 du code du commerce.

Après en avoir délibéré le conseil municipal déclare ne pas souhaiter faire valoir ce droit de priorité dans le cadre de cette cession et charge Mme le Maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juin 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

